



## Motion

Esch-sur-Alzette, le 28 octobre 2022

Le Conseil communal,

- Vu la constitution d'une cellule de crise pour élaborer les mesures nécessaires pour face à la crise énergétique et une situation de pénurie éventuelle ;
- Considérant l'enjeu majeur que représente les conséquences de la crise énergétique et leur impact sur la vie quotidienne de la population eschoise ;
- Considérant la nécessité pour la cellule de crise de prendre rapidement des mesures d'anti-gaspillage énergétique dont l'application impacte l'organisation de la vie quotidienne des résident.e.s ;
- Considérant que les décisions prise par la cellule de crise doivent respecter l'importance majeure de pourvoir aux besoins énergétiques vitaux de la population eschoise ;
- Considérant que les décisions de la cellule de crise nécessitent une concertation démocratique et partant l'implication des conseillers.ères de l'opposition ;

Invite le collège des bourgmestre et échevins,

- À intégrer au moins un.e représentant.e de l'opposition à la cellule de crise ;
- À rendre compte aux membres du Conseil communal des discussions et décisions prises au sein de la cellule de crise avant leur annonce officielle ;